

Ehpad Beausoleil
1, rue de la Barrière
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 86 83

Le 10 janvier 2022

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX TARIFS

ANNÉE 2022

Madame, Monsieur,

Nous sommes en mesure de vous indiquer la tarification de la « Résidence Beausoleil » pour l'année 2022. Elle se compose d'un tarif hébergement identique pour tous, et d'un tarif dépendance.

- Le tarif journalier **HÉBERGEMENT** s'élève à **60,72 Euros**

- Le tarif journalier **DÉPENDANCE** s'élève à :

- ▶ Résidents ressortissants du département de l'Ille-et-Vilaine :

6.52 Euros (quel que soit le classement G.I.R.).

L'A.P.A. est versée en dotation globale à l'établissement.

- ▶ Résidents ressortissants d'un autre département que l'Ille-et-Vilaine :

L'A.P.A. est demandée au département d'origine qui la verse au Trésor Public ; elle sera déduite de la facture mensuelle (de la même manière que L'A.P.L)

6.52 Euros pour les résidents classés en **G.I.R. 5 et 6**

15.33 Euros pour les résidents classés en **G.I.R. 3 et 4**

24.17 Euros pour les résidents classés en **G.I.R. 1 et 2**

- Le forfait journalier **CHARGES FIXES** (lié aux absences - cf. Art.9.2 du contrat de séjour) s'élève à : **13.00 Euro**

- Le forfait journalier **HOSPITALISATION HOPITAL GENERAL** (cf. Art.9.3 du contrat de séjour) s'élève à : **20.00 Euro**

- Le forfait journalier **HOSPITALISATION A CARACTERE PSYCHIATRIQUE** (cf. Art.9.3 du contrat de séjour) s'élève à : **15.00 Euro**

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout autre renseignement si vous le souhaitez.

La Direction
des Établissements
Médico-sociaux